

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la Convocation : 26 février 2024
Date de l’Affichage : 6 mars 2024
Conseillers en exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

Le 5 mars 2024
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOFFFEL – Lysiane PY - Myriam PETHITHORY - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Gérard BOICHOT – Olivier CARREY formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Céline SCHWARTZ
MJean-Pierre MUSSIO

Procurations : Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET : Compte Administratif 2023

Le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif de l’année 2023.

Les chiffres sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	941 068.91	511 303.50
Recettes	1 432 463.13	881 590.84
Excédent	491 394.22	370 287.34
Déficit		
Excédent global	861 681.56	

Madame Le Maire ne prend pas part au vote et cède la présidence de séance à Daniel BERTHAUD

Après délibérations, le compte administratif 2023 est adopté à l’unanimité des voix.


Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Dasle, le 6 mars 2024

Le Président de Séance



Daniel BERTHAUD

Envoyé en préfecture le 06/03/2024
Reçu en préfecture le 06/03/2024
Publié le 
ID : 025-212501969-20240305-DCM_2024_9-DE